

Compte rendu de la réunion de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Toulouse Francazal du 16 novembre 2016

M. Barbeau, responsable d'exploitation de l'aéroport de Toulouse Francazal anime la séance, sous la présidence du secrétaire général de la Préfecture

1. Statistiques de trafic – Impact de l'arrivée de nouvelles activités aéro-industrielles

Rappel de la composition de la SEFTA (Société d'Exploitation de Toulouse Francazal)

- SNC Lavalin 51 %
- SATB (Société Aéroport Toulouse Blagnac) 39 %
- CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) 10 %

Investissement par la SETFA : 10 M€ sur 3 ans pour moderniser les installations.

226 emplois ont été créés.

2016 a été marquée par l'implantation du GIE ATR, qui devrait investir autour de 3 M€.

Statistiques de trafic en termes de mouvements d'avion :

Année 2011	1871 mouvements
2012	2975
2013	3019
2014	4380
2015	3264
2016	3758

Plus de mouvements en 2014 et 2016 du fait du meeting aérien.

Pour mémoire, en 2000, année où l'armée de l'air était en pleine activité, les mouvements d'avion étaient de l'ordre de 27000.

Répartition du trafic en termes de mouvements d'avion :

	Année 2015	Année 2016
Armée	1449	1270
Gendarmerie	425	349
SAFIRE	130	77
Aviation d'affaires	175	213
Basés	710	539
Non basés	508	1034
AAI	227	142
Tarmac	0	6
ATR	0	68

L'évolution (+6%) du trafic de l'aviation d'affaires est dû à l'Euro 2016 de football.

Répartition des mouvements sur la journée :

- Entre 8h et 18h : 90 %
- Entre 18h et 20h : 7 %
- Autres : 3 %, dont 0.3 % entre 0h et 6h et 0.9 % entre 6h et 8h

L'activité de nuit est due principalement aux militaires.

Bilan de l'activité :

- Armée : stable, difficile à anticiper
- Gendarmerie, SAFIRE : légère baisse
- Aviation d'affaires : légère augmentation. Tout est prêt pour les accueillir. L'approche GNSS est opérationnelle.

Les activités aéro-industrielles sont en croissance de 20 %.

ATR : estimation 2017 en termes de mouvements :

- Proto : 220
- Asset : 30 (Francazal est le siège de la maintenance)
- Avions neufs : 42

Ces 272 mouvements d'avion vont générer +7 % des mouvements pour la plateforme.

B. Gineste, président du Collectif Francazal intervient :

- Il n'y a toujours pas les statistiques sur le site internet de la SEFTA

Réponse : un nouveau site va voir le jour en 2017 et la mise en place des statistiques en sera facilitée avec les fiches de réclamation en ligne. Les horaires de trafic devraient également être indiqués.

- Qu'en est-il d'un service de douane sur l'aéroport ?

Réponse : ce service, dit de police, va se mettre en place pour pouvoir accueillir les avions qui arrivent de l'étranger.

Reconversion aéronautique :

- *Achevés* : Dépôt de carburant, rénovations des réseaux (eau, électricité), aire de lavage des avions, mises aux normes PMR et ERP de l'aérogare d'affaire, mise en œuvre d'une procédure d'approche de précision aux 2 QFU, rénovation de la balise NDB d'approche.
- *En cours* : relevé d'obstacles sur l'ensemble des servitudes (décembre 2016) ainsi que la demande d'inscription de l'aérodrome sur la liste des points de passage frontaliers
- *A venir* : réhabilitation des toitures des hangars (2017), mise en conformité loi sur l'eau (2019), réhabilitation totale d'un hangar pour l'aviation d'affaire (2019), resurfaçage de la piste, d'une partie des voies de circulation et d'une partie du parking avion (2019).

2. Opérations particulières :

Les exercices de militaires étrangers ne se feront plus car il n'y a plus de hangar libre.

Seuls les exercices militaires du 1^{er} RTP auront lieu.

B. Gineste, président du Collectif Francazal se réjouit de l'arrêt des exercices de militaires étrangers qui, de toute manière, n'ont pas leur place dans un milieu fortement urbanisé.

3. Traitement des plaintes

Création en mai 2016 d'une procédure : suivi et gestion des requêtes liées aux nuisances sonores.

Plusieurs modes de recensement des plaintes et demandes d'informations :

- Appel à la vigie,
- Appel du numéro présenté sur le site Internet de l'aéroport qui est muni d'un répondeur,
- Appel / déplacement à l'accueil de l'aérogare,

- Réception de mails (contact@francazal.aeroport.fr),
- Réception de courriers, via les administrations (DGAC, Mairies, Préfecture, Associations, ...)

Chaque observation est répertoriée dans un registre dédié afin d'être analysée.

En règle générale, une réponse est apportée sous 48 heures ou 10 jours pour les courriers.

25 plaintes ont été émises entre juin 2015 et octobre 2016 dont 8 qui ne concernent pas directement Francazal et 4 liées aux points fixes.

Avec l'arrivée du nouveau site internet, l'accès aux fiches de réclamation sera facilité.

M. Barbeau nous précise que le survol de Fonsorbes est géré par la tour de contrôle de Blagnac.

4. Questions diverses, posées par le Collectif Francazal

- Prise en compte de l'aéroport de Toulouse Francazal dans le *Plan de prévention du bruit de Toulouse Métropole*

Réponse des représentants de Toulouse Métropole : Toulouse Métropole prend note et précise qu'elle met en place des actions d'amélioration de la qualité de l'environnement sonore sur l'ensemble du territoire et élabore, conformément à la directive européenne 2002/49/CE :

- les cartes de bruit stratégique (CBS),
- le Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), programme d'action quinquennal.

Le Projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement est soumis à consultation du public du 14 novembre 2016 au 14 janvier 2017.

Le Collectif Francazal a toute latitude pour intervenir.

- Dispositions prises ou à prendre par les entreprises installées sur la concession pour limiter la pollution sonore à l'égard des riverains

Réponse : signature d'une convention par les sociétés qui utilisent la partie aéronef.

- Aménagements de murs antibruit ou de *merlons*

Réponse : cet aménagement est à l'étude. C'est un coût important pour une efficacité pas évidente. Seuls 4 à 5 % des points fixes se font après 18h, ce qui fait environ 1 par mois.

Intervention très remarquée et remarquable de Pierre Beder, Président de l'association Champ d'envol 31, qui reproche au Collectif Francazal, en imposant toujours plus de contraintes aux sociétés installées sur le site, d'être contre les créations d'emplois.

Ce à quoi B. Gineste répond à l'assemblée que l'idée de conserver la piste de Francazal et de développer des activités aéronautiques en milieu fortement urbanisé, était une hérésie.

- M. Thierry Barbero de l'Association Saint Simon Environnement demande d'incorporer les points fixes aux statistiques.

Réponse : les points fixes seront indiqués avec le décompte en heures et en durée.